
Fondation Mathématique Jacques Hadamard

Rue Michel MAGAT
Bâtiment 307

91 405 ORSAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Au Conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration du 30 août 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Dans le cadre de notre revue de l'antériorité des fonds dédiés, nous attirons votre attention sur le fait que, concernant le poste « fonds dédiés sur subventions de fonctionnement » inscrit au passif de la Fondation pour un montant de 1 069 651 euros, aucun tableau de suivi concordant ne nous a été transmis concernant l'utilisation de ces fonds obtenus par les tiers financeurs et affectés à des projets définis. De ce fait, nous ne pouvons exprimer une assurance relative à ce montant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Informations générales complémentaires » au sein des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, concernant la fiscalité applicable à la Fondation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre Fondation finance, grâce notamment aux intérêts produits par une dotation de l'Agence Nationale pour la Recherche, des missions liées à la recherche en mathématique. Dans ce cadre, sont comptabilisés en dettes les engagements pris par la Fondation vis-à-vis de ses partenaires, dans le cadre de l'octroi de financements. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces dettes inscrites au bilan de la Fondation.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

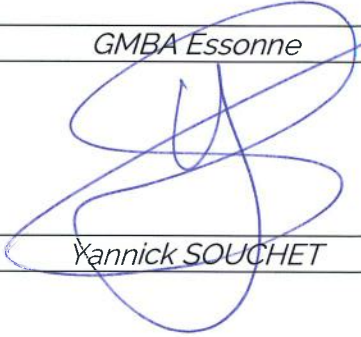
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orsay, le 10 mars 2020

GMBA Essonne

Yannick SOUCHET

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- ANNEXE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	249	249				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 842	3 742	3 100	123	2 977	NS
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	1 410		1 410	1 660	250-	15. 06-
	Total I	8 501	3 991	4 510	1 783	2 727	152. 98
	Comptes de liaison						
	Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	561 207		561 207	592 022	30 814-	5. 20-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	44 761 159		44 761 159	44 340 599	420 559	0. 95
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	45 322 366		45 322 366	44 932 621	389 745	0. 87
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	45 330 867	3 991	45 326 876	44 934 404	392 472	0. 87

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

9

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS	Fonds propres				
	Fonds sans droit de reprise	42 101 112	41 646 112	455 000	1.09
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	863 711-		863 711-	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	223 459	863 711-	1 087 170	125.87
	Autres fonds				
	Fonds avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	41 460 860	40 782 401	678 459	1.66
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 069 651	1 069 651		
	Fonds dédiés sur autres ressources	36 100	63 000	26 900-	42.70-
	Total III	1 105 752	1 132 651	26 900-	2.37-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	2 081 697	2 775 376	693 679-	24.99-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 814	10 693	880-	8.23-
	Dettes fiscales et sociales	659 520	233 283	426 237	182.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	9 234		9 234	
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	2 760 265	3 019 352	259 087-	8.58-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	45 326 876	44 934 404	392 472	0.87

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

2 760 265 3 019 352

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

9

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	4 590	9 325-	13 915	149. 22
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		21 755	21 755-	100. 00-
Collectes	433 406	382 699	50 708	13. 25
Cotisations				
Autres produits	3	1	2	212. 20
Total I	437 999	395 129	42 870	10. 85
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	57 740	51 846	5 894	11. 37
Impôts, taxes et versements assimilés	21 423	342	21 082	N5
Salaires et traitements	159 139	68 119	91 019	133. 62
Charges sociales	72 757	30 325	42 432	139. 92
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 297	379	918	242. 12
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées	1 187 513	1 659 999	472 486-	28. 46-
Autres charges (2)	26 800-	0	26 800-	N5
Total II	1 473 070	1 811 010	337 940-	18. 66-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 035 071-	1 415 882-	380 811	26. 90
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		37 500	37 500-	100. 00-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

9

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 623 788		816 416		807 372	98.89
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 623 788		816 416		807 372	98.89
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 623 788		816 416		807 372	98.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	588 717		636 965-		1 225 682	192.43
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	135				135	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	135				135	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	135-				135-	
Impôts sur les bénéfices (IX)	392 023		195 145		196 878	100.89
Total des produits (I+III+V+VII)	2 061 787		1 211 545		850 242	70.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 865 228		2 043 655		178 427-	8.73-
Solde intermédiaire	196 559		832 110-		1 028 669	123.62
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	71 250		31 399		39 852	126.92
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	44 350		63 000		18 650-	29.60-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	223 459		863 711-		1 087 170	125.87

5

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conformément aux statuts de la FMJH, il a été nommé au cours de l'exercice un nouveau directeur en la personne de M. Pascal MASSART, en remplacement de M. Pierre PANSU.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément au règlement n°2009-01 du 3 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, et modifiant le règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales complémentaires

Nous sommes en attente d'une prise de position concernant l'imposition des revenus de patrimoine. L'impôt sur les intérêts 2018 et 2019 fait l'objet de provisions.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 49		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 075		4 274
TOTAL	5 075		4 274
Prêts, autres immobilisations financières	1 660		
TOTAL	1 660		
TOTAL GENERAL	6 984		4 274

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 49	2 49
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 506	6 842	6 842
TOTAL		2 506	6 842	6 842
Prêts, autres immobilisations financières		250	1 410	1 410
TOTAL		250	1 410	1 410
TOTAL GENERAL		2 756	8 501	8 501

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix et frais accessoires).

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 49			2 49
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 952	1 297	2 506	3 742
TOTAL	4 952	1 297	2 506	3 742
TOTAL GENERAL	5 201	1 297	2 506	3 991

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	1 297				
TOTAL	1 297				
TOTAL GENERAL	1 297				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds sans droit de reprise	41 646 112		505 000	50 000	42 101 112
Réserves :				863 711	863 711
Report à nouveau					
RESULTAT DE L'EXERCICE	863 711	863 711		223 459	223 459
Autres fonds					
Fonds avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	40 782 401	863 711	505 000	690 252	41 460 860

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 410	1 410	
Personnel et comptes rattachés	207	207	
Groupe et associés	545 000	275 000	270 000
Débiteurs divers	16 000	16 000	
TOTAL	562 617	292 617	270 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 814	9 814		
Personnel et comptes rattachés	21 320	21 320		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 325	33 325		
Impôts sur les bénéfices	584 854	584 854		
Autres impôts taxes et assimilés	20 020	20 020		
Groupe et associés	2 081 697	2 081 697		
Autres dettes	9 234	9 234		
TOTAL	2 760 265	2 760 265		

9

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
FD SUBV < 07/18 (1)		1 069 651			1 069 651
FDS DEDIES/AUTRE RESS(2)		63 000	71 250	44 350	36 100
TOTAL		1 132 651	71 250	44 350	1 105 751

(1) Anciens fonds dédiés : ces sommes étaient inscrites en fonds dédiés car elles étaient affectées aux activités de la fondation FMJH lorsqu'elle était abritée par la Fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay.

(2) Fonds dédiés sur autres ressources : les fonds dédiés sur autres ressources comprennent :

- Fonds affectés au projet IRSDI : le grand livre analytique fait ressortir un déficit de 62 890,33€ sur le projet IRSDI. La convention entre la FMJH et THALES, prévoyant les conditions du financement du projet IRSDI, s'étend du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019. L'excédent de N-1 a été utilisé à hauteur de 62 890€ pour porter le projet à l'équilibre.

- Fonds affectés au projet IROE : le grand livre analytique fait ressortir un excédent de 44 350€ sur le projet IROE. Le solde a été comptabilisé en fonds dédiés.

-Fonds affectés au projet PRMO : le grand-livre analytique fait ressortir un déficit de 8359,78€ sur le projet PRMO.

Variation des fonds propres

Les fonds propres enregistrent la valeur d'origine des dotations consommables et non consommables consenties pas les fondateurs.

De nouvelles dotations consommables ont été comptabilisées dans le cadre de nouvelles conventions/ avenants avec différents partenaires de la FMJH.

Le CA du 12 décembre 2019 a voté l'annulation de la dotation de l'université Paris Sud pour 2017, à hauteur de 50 000€

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

4

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 an
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 000
Disponibilités	406 552
Total	422 552

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 814
Dettes fiscales et sociales	51 642
Total	61 456

5

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Deux contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation :

- la mise à disposition d'un professeur de l'université Paris Sud, à mi-temps, pour l'exercice de la fonction de directeur de la FMJH. La valorisation de cette contribution correspond à la rémunération prévue pour la qualification du directeur, selon le dernier indice connu des enseignants du secteur public, conformément à son grade et à son échelon. Celle-ci a été évaluée à 73 177€;
- la mise à disposition des locaux, évaluée en retenant la valeur locative d'usage au mètre carré. Son montant s'élève à 15 048€.

4

